

République de Guinée

Travail - Justice – Solidarité

LOI

L/2017/N°0016.../AN

AUTORISANT LA RATIFICATION DU PROTOCOLE D'ACCORD RELATIF A L'ASSISTANCE FINANCIERE ENTRE LE GOUVERNEMENT DE LA REPUBLIQUE DE GUINEE ET LE GOUVERNEMENT DE LA REPUBLIQUE DE TURQUIE.

ASSEMBLEE NATIONALE

Vu la Constitution en ses articles 72 et 149 ;

Après en avoir délibéré, adopte la loi dont la teneur suit :

Article 1^{er} : Est autorisée la ratification du Protocole d'Accord relatif à l'assistance financière entre le Gouvernement de la République de Guinée et le Gouvernement de la République de Turquie.

Article 2 : La présente Loi qui prend effet à compter de la date de sa promulgation, sera enregistrée et publiée au Journal Officiel de la République de Guinée et exécutée comme Loi de l'Etat.

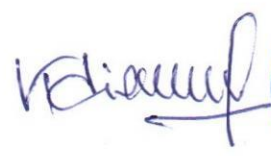
Conakry, le **31 MAY 2017**

Le Secrétaire de Séance


Honorable Daouda David CAMARA



Le Président de Séance


Claude Kory KONDIANO

